

Le sénateur Croll: Et vous en connaissez l'affectation, ou le détail qui en est donné. Une partie de cette affectation est, par exemple, prévue à la liste A du budget et une autre partie peut se trouver ailleurs. Ce qui m'intéresse et ce que j'ai beaucoup de difficulté à obtenir, c'est qu'on prépare pour le Comité, s'il le désire, sinon pour moi-même, des renseignements qui nous diront combien nous dépensons chaque année en subventions et où vont ces subventions. Est-ce clair?

M. Cloutier: Je crois, sénateur Croll, que vous trouverez partiellement réponse à votre question dans la feuille de répartition des crédits qui est annexée au budget principal des dépenses.

Le président: Voulez-vous dire le détail des affectations, sénateur Croll?

Le sénateur Croll: Le total. Je voudrais savoir si les seaux destinés aux travailleurs dans le Maine sont payés et, s'ils le sont, ce qu'ils coûtent. Ou encore si nous payons des subventions aux chemins de fer, combien cela nous coûte?

M. Cloutier: Rappelons-nous que cette feuille de répartition ne traduit que le budget principal des dépenses. Elle n'inclut pas de montant compris dans le budget supplémentaire.

Le sénateur Croll: Y indique-t-on les subventions?

M. Cloutier: Il y a un article de dépense, portant le numéro 20 qui se trouve directement sous la rubrique «Articles courants». Cet article est intitulé «Contributions, allocations, subventions, etc., non comprises ailleurs».

Le sénateur Croll: Oui, mais non compris ailleurs.

M. Cloutier: Eh bien, certains des «articles prévus ailleurs» pourraient être dans les catégories spéciales.

Le président: Incluez-vous des subventions de même que des allocations, sénateur Croll?

Le sénateur Croll: Non, une subvention n'est pas une allocation. J'utilise l'expression allocation, non subvention.

Le président: Mais en autant que je puisse voir jusqu'ici, il y a une somme globale qui inclut des subventions et des allocations.

M. Cloutier: Cette somme se chiffre par \$1,447,869,006.

Le sénateur Croll: Avez-vous les 68 feuilles ici?

M. Cloutier: La feuille 67-68, monsieur.

Le sénateur Croll: J'ai apporté ici les 69 feuilles.

Le président: M. Cloutier, serait-il possible de fournir au sénateur Croll des renseignements pour ce qui concerne les allocations?

M. Cloutier: Oui.

Le sénateur Croll: Pouvez-vous faire cela?

M. Cloutier: Oui.

Le sénateur Benidickson: Mais comment obtiendrons-nous une définition de l'expression «allocation»?

Le sénateur Croll: Un moment, monsieur le sénateur, et j'en finirai avec ce point. Je ne parle pas de subventions ou de crédits. Je parle d'«allocation» selon la définition qu'en donne le dictionnaire.

Le sénateur MacKenzie: Cela comprend-il le maintien d'un plafond?

Le sénateur Croll: Oui; par exemple, à l'égard du fromage. Il y a une allocation. Oui sûrement. C'est ce que je veux savoir.

Le président: Le témoin a déjà dit que les renseignements pourraient être fournis plus tard.

Le sénateur Croll: Voudrez-vous me les envoyer?

M. Cloutier: Oui, je le ferai.

Le sénateur Benidickson: Une subvention influe-t-elle sur le marché normal, là où les prix sont différents à cause de l'intervention du gouvernement?

Le sénateur Croll: Bien sûr.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Par exemple, sur le beurre.

Le président: Continuez, monsieur Cloutier.

M. Cloutier: Eh bien, nous vous donnerons une liste sous divers titres qui indiquera ce qui fait l'objet de la subvention.

Le sénateur Croll: Merci beaucoup.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Cette liste paraîtra au compte rendu je suppose, monsieur le président.

Le président: Oui, et nous pouvons l'utiliser comme appendice au rapport, à la prochaine réunion.

Le sénateur Benidickson: Cela englobe-t-il les chemins de fer?

Le sénateur Croll: Cela touche à tout.